



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 27 Mars 2025

Délibération n° 2025-67 R

Objet : **Plan d'eau d'Embrun :
amélioration de l'accueil de
l'utilisateur et diversification des
offres familiales – Demande de
subventions**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Sept Mars à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Dix Sept Mars deux mille vingt-cinq à la Salle
de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 22
Nombre de votants : 29

Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Jehanne MARROU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Patrice RENOUF, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Robert PELLISSIER, Madame Véronique CONSTANS.

Représentés :

Madame Wiebke SILVE donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Monsieur Jean Louis RIFFAUD donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER
Monsieur Pierre BRUYAT donne pouvoir à Madame Véronique CONSTANS
Monsieur Olivier LEFRANCOIS donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA.

La commune d'Embrun s'efforce depuis plusieurs années à mener un projet ambitieux de requalification de son plan d'eau, avec notamment l'implantation de nouvelles aires de jeux, la création de sanitaires publics, l'aménagement et le confortement du cheminement piéton au fil de l'eau, ou encore la création d'un poste de secours, d'un pump-track, d'un terrain de padel et d'une aire de crossfit.

Dans l'optique de toujours renforcer l'attractivité du site, d'améliorer l'accueil de l'utilisateur et de diversifier les offres familiales, il est désormais envisagé les opérations suivantes :

- refonte de la signalétique du plan d'eau,
- aménagement du parking usagers,
- amélioration et sécurisation du cheminement piéton et mobilité douce,
- installation de pontons flottants,
- amélioration des aires de jeux,

Ce projet s'inscrit dans le programme « Espace Valléen » dont il constitue une des actions prioritaires pour 2025.

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Montant HT du projet	150 000 €	Région 40%	60 000 €
		Département 40%	60 000 €
		Autofinancement 20%	30 000 €
TVA (20%)	30 000 €	<i>Autofinancement de la commune (montant TVA)</i>	30 000 €
TOTAL	180 000 €	TOTAL	180 000 €

- **Autorise** Madame le Maire à solliciter toute subvention publique liée à l'opération, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à sa réalisation et à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Fait à Embrun,
 Le 28 Mars 2025
 Madame Le Maire
 Chantal EYMEOUD


